

LE MONDE OUVRIER

1957-1997
40 ans

PAGE 7
Le conflit
aux-Postes.

**Saisir les
enjeux réels**

PAGE 17
Recyclage
des cannettes

**Québec
doit agir**

PAGE 18
FTQ-Construction
**Un nouveau
départ**

LIBRE-ÉCHANGE INTER-AMÉRIQUES

Où cela nous mènera-t-il?

PAGE 3

PAGES 3 À 5

**LIBRE-ÉCHANGE
ENTRE LES AMÉRIQUES**
Il faut des normes
minimales



PHOTO: ANDRÉ LAPLANTE

Les syndicalistes canadiens qui ont visité les maquiladoras au Mexique ont été à même de constater le degré d'exploitation éhonté de la main-d'oeuvre locale. Sur cette photo, l'affluent de la rivière Tijuana, le Canyon del Padre. Il change de couleur selon les déchets toxiques déversés la nuit par les entreprises. Des enfants habitent et jouent le long de la rivière.

PAGE 6

ASSURANCE-EMPLOI
Il faut bonifier le régime

PAGE 7

CONFLIT AUX POSTES
Créer des emplois
permanents

PAGES 8-9

**DÉVELOPPEMENT
SOCIO-ÉCONOMIQUE**
LA FTQ présente partout

PAGE 10

**CONSULTATIONS
GOUVERNEMENTALES**
La FTQ intervient

PAGE 13



PHOTO: ROBERT GOSSELIN

Mario Benjamin, représentant à la prévention à la section locale 6839 du Syndicat des Métallos, discute avec un militant, Yves Gagnon, mécanicien à l'usine de fabrication de boulons et d'écrous Infasco à Marieville.

PAGE 15

COLS BLEUS DE MONTRÉAL
Une sentence
disproportionnée
Bienvenue FTQ

PAGE 16

AMIANTE
Bilan de la conférence
internationale

PAGE 17

RECYCLAGE DES CANNETTES
Les Teamsters manifestent

PAGE 18

CONGRÈS FTQ-CONSTRUCTION
Un nouveau
directeur général



PHOTO: DIDIER DEBUSSCHERE

Liste des conflits

MISE EN GARDE

La production du présent numéro du Monde ouvrier ayant été complétée durant la grève des Postes, il est possible que vous constatiez un certain décalage entre les nouvelles publiées et la réalité.

PAGE 19

HYDRO-QUÉBEC
Les coupures font des
centaines de victimes

PAGES 20-23

Les brèves

PAGE 24

THE GAZETTE
Un syndicat haïtien appuie
les typographes

Coupon d'abonnement

LE MONDE OUVRIER

Bulletin d'information publié par la
Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Clément Godbout

Secrétaire général: Henri Massé

545, boulevard Crémazie Est, Montréal,
Québec H2M 2V1.

Téléphone: (514) 383-8000

Télécopieur: (514) 383-8001

Responsable: André Messier

Fichier: Jacques Martin

Collaboration: Robert Bouchard, André
Sénéchal, RSR (CTM-FTQ); Francine
Burnonville, CTM; André Laplante, Métallos;
Carole Clément, Lise Côté, Robert Demers,
Louis Fournier, André Leclerc,
Jean Sylvestre, FTQ.

Graphisme: Anne Brissette

Impression: Richard Veilleux, imprimeur

Tirage: 50 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des
articles est permise, et même encouragée,
à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque
nationale du Québec.

ISSN 0700-8783



INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EN AMÉRIQUE

C'est presque pour demain!

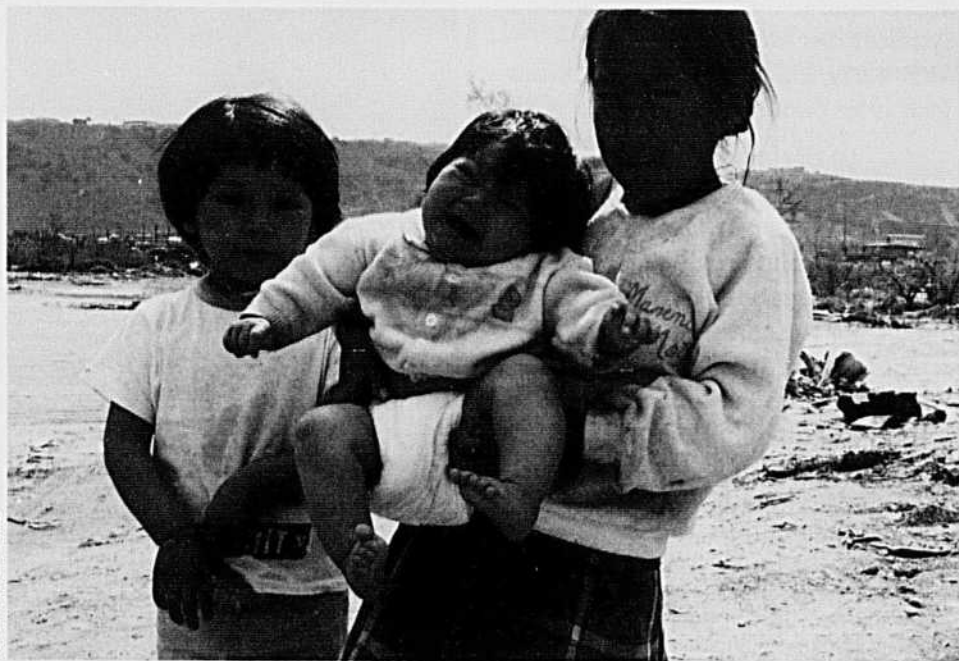


PHOTO: ANDRÉ LAPLANTE

AU TRAIN OÙ VONT LES CHOSES, DANS MOINS DE DIX ANS LES DEUX AMÉRIQUES SERONT DEVENUES UNE SEULE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE. DEVANT CETTE OUVERTURE GÉNÉRALISÉE DES MARCHÉS, LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE TOUS LES PAYS TOUCHÉS SONT CONVAINCUS DE L'URGENCE DE DÉVELOPPER, ENTRE ELLES ET AVEC LES ORGANISATIONS POPULAIRES, DES LIENS DE SOLIDARITÉ.

Depuis la conclusion de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, il y a plus de dix ans, plusieurs autres accords ont été signés sur le continent des Amériques. Tellement, que l'on

vient d'engager un processus de négociations devant conduire, en l'an 2005, à la création d'une Zone de libre-échange des Amériques. La ZLÉA, un sigle dont on entendra beaucoup parler au cours des prochaines années.

Une première rencontre parallèle au Brésil

En mai dernier, une rencontre regroupant les ministres du Commerce des 34 pays des Amériques (à l'exclusion de Cuba) a eu lieu à Belo Horizonte, au Brésil, pour discuter des modalités des futures négociations. Lors de cette rencontre ministérielle, le mouvement syndical, de même que les organisations sociales, populaires et environnementales, ont tenu parallèlement leur propre conférence.

Sous les auspices de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs

LES ACCORDS EXISTANTS

Il existe actuellement plusieurs accords régionaux de libre-échange sur le continent, accords qui font en sorte que les relations économiques et politiques des pays des Amériques se sont resserrés. Les principaux sont les suivants:

- ▼ Accord de libre-échange Canada - États-Unis (ALE)
- ▼ Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- ▼ Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
- ▼ Accord Uruguay-Paraguay-Brésil-Argentine (MERCOSUR)
- ▼ Accord Costa Rica-El Salvador-Guatemala-Honduras-Nicaragua (MERCOSUM)
- ▼ Accord Bolivie-Colombie-Équateur-Pérou-Vénézuéla (PACTE ANDIN)

(ORIT) — un regroupement régional de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) — s'est formée une Alliance sociale hémisphérique regroupant des représentants des organisations syndicales, sociales, populaires et environnementales.

Parmi les revendications de la déclaration issue de la conférence parallèle, l'on retrouve notamment la nécessité d'ouvrir le débat sur les négociations de libre-échange aux citoyens et aux citoyennes ainsi que l'obligation de respecter, voire d'améliorer, les droits sociaux et économiques des travailleurs, des travailleuses et des populations des Amériques.

Cette nouvelle alliance organisera, à Santiago au Chili, en mars 1998, un autre forum baptisé «Sommet populaire des Amériques» qui se tiendra en parallèle de la prochaine rencontre ministérielle sur la ZLÉA.

(SUITE EN PAGE 4)

Au Québec, le débat se poursuit

Depuis les négociations du premier accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la FTQ a toujours été préoccupée par les retombées de ces ententes. La centrale considère que les accords de libre-échange peuvent être un outil permettant de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cependant, ils doivent déboucher sur un véritable pacte de développement économique, social, humain et durable.

Récemment, la FTQ a participé activement aux travaux du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), dont un des rayons d'action consiste à nouer des liens de travail au niveau continental. Le RQIC, qui a endossé la déclaration du forum populaire de Belo Horizonte, a tenu, les 16 et 17 septembre dernier, un colloque international intitulé «Solidarité des Amériques».



PHOTO: SÉRGE JONGUÉ

«Notre action revendicative à l'échelle internationale est très importante pour les gens d'ici. Dans le cadre des négociations de la ZLÉA, l'ORIT/CISL joue un rôle prépondérant dans l'émergence d'un débat large et démocratique sur les véritables enjeux de l'intégration continentale. En fait, l'ORIT est un instrument de mobilisation pour la défense des droits des travailleurs».

Clément Godbout

S'inscrivant dans cette même foulée, les participants et les participantes ont échangé sur le développement de nouvelles formes d'action et d'organisation face au projet de ZLÉA. Dans le cadre de ce colloque, la FTQ a spécifiquement vu à l'organisation d'un atelier portant sur les forces et les faiblesses de l'Accord nord-américain de coopération sur le travail (ANACT). C'est dans cet atelier que le directeur canadien du Syndicat des Métallos, Lawrence McBrearty, a présenté le cas Custom Trim (voir page suivante).

La déclaration finale découlant des travaux du colloque et intitulée «Construire des Amériques solidaires, démocratiques, viables et sans pauvreté» fut adressée officiellement au président de la Conférence des Parlementaires (COPA) qui ouvrait ses réflexions sur la ZLÉA. Parmi les propositions de la déclaration, l'on retrouve notamment:

- ▼ une démocratisation du processus de décisions concernant la ZLÉA;
- ▼ le rappel et la promotion des prérogatives de la souveraineté populaire, fondement de la démocratie;
- ▼ le rappel et la promotion des prérogatives de la souveraineté nationale;
- ▼ la promotion pour l'adoption d'une charte des droits sociaux, environnementaux et du travail;
- ▼ la reconnaissance officielle d'un Forum social et du travail des Amériques.

La COPA: une première en Amérique

À l'invitation du président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, environ 400 parlementaires en provenance de tous les pays des Amériques ont participé à la Conférence parlementaire des Amériques, la COPA, du 18 au 22 septembre dernier. Ces derniers ont ouvert le dialogue sur leur rôle face aux défis



PHOTO: JACQUES LAVOIE

«La future zone de libre-échange des Amériques réunira les pays les plus pauvres comme les plus riches. Les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels sont éminemment importants et colossaux. Il importe donc que les grands agents sociaux et le mouvement syndical soient associés au débat entourant ces négociations qui, jusqu'à ce jour, sont caractérisées par le cynisme et l'iniquité.»

Fernand Daoust

démocratiques posés par le processus d'intégration économique ainsi que sur les enjeux économiques et sociaux.

Fernand Daoust, vice-président Affaires canadiennes et internationales au Fonds de solidarité des travailleurs (FTQ), a participé à cette conférence et y a défendu avec vigueur les revendications portées par le RQIC.

Outre une série d'engagements sur la démocratie, l'éducation et la pauvreté, les parlementaires ont notamment convenu de reconnaître le droit au travail, de mettre en œuvre des politiques de création d'emplois et de s'assurer du respect des droits des travailleurs et travailleuses.

C U S T O M T R I M

La solidarité syndicale pour contrer l'exploitation

CUSTOM TRIM, UNE ENTREPRISE CANADIENNE SITUÉE EN ONTARIO, A TRANSFÉRÉ PLUSIEURS DE SES ACTIVITÉS DE PRODUCTION DANS LES MAQUILADORAS AU MEXIQUE. D'UN SOMMET DE 1 400 EMPLOIS ATTEINT EN 1995, IL N'EN RESTE AUJOURD'HUI QUE 700.

Cette entreprise fabrique des pièces d'automobiles pour Ford, Chrysler et General Motors partout en Amérique du Nord. Les employés mexicains sont représentés par des syndicats affiliés à la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM), la principale centrale syndicale du secteur privé au Mexique. Des militants syndicaux se sont joints aux représentants de la CTM pour les négociations sur les salaires qui ont lieu à tous les deux ans. L'objectif poursuivi par les militants de Valle Hermoso était d'élever leurs salaires (71¢ heure) au même niveau horaire que ceux versés à l'usine de Matamoros, soit 1,51\$. Une rupture survint dans les négociations. Le syndicat local opta alors pour des arrêts de travail épisodiques.

Entre-temps, la CTM, en désaccord avec ces moyens de pression, s'est empressée de signer une entente secrète avec l'employeur. Elle en informa les travailleurs quatre jours plus tard! Bien qu'un protocole de retour au travail prévoyait la réembauche de tous les grévistes, l'employeur les congédia après 10 jours. C'est à ce moment que le Syndicat des Métallos a parrainé une visite de solidarité au Canada de deux

travailleurs mexicains, pour protester contre leur congédiement.

Depuis son retour au Mexique, Salvador Bravo et sa famille ont été forcés de déménager, étant victimes de harcèlement de la part des autorités locales qui lui reprochent ses déclarations publiques. Il est toujours sans emploi. Le Syndicat des Métallos suit étroitement l'évolution de ce dossier.

«Depuis l'entrée en vigueur du libre-échange, les travailleurs canadiens qui tentent d'améliorer leurs conditions de travail se voient souvent menacés, par l'employeur, d'un transfert, partiel ou total, de la production vers le sud. Les travailleurs mexicains, eux, se font carrément foutre dehors!, de s'indigner Lawrence McBrearty, directeur canadien du Syndicat des

Métallos. Notre stratégie vise à condamner publiquement les pratiques douteuses de l'entreprise et à faire pression pour qu'elle réembauche les travailleurs licenciés.»



Conférence de presse dans le cadre de la visite des travailleurs mexicains de Custom Trim: les deux Mexicains, Salvador Bravo et Leonor Olvera Puente; un travailleur canadien, Sydney Joseph; Bev Desjarlais, députée du NPD.

PAS LE DROIT D'ÊTRE ENCEINTÉS!

Bien que la discrimination dans l'emploi basée sur le sexe soit prohibée en vertu de la Constitution mexicaine, l'utilisation de tests de grossesse pour éviter de verser les prestations de maternité prévues par la loi fédérale est une pratique répandue au sein des maquiladoras.

En effet, plusieurs entreprises mexicaines dont Auto Trim, filiale de l'entreprise canadienne Custom Trim, embauchent uniquement les femmes qui ont démontré, par un test de grossesse, qu'elles ne sont pas enceintes. Pour garder leur emploi, celles-ci doivent se soumettre, à chaque mois à un examen médical effectué par le personnel de l'entreprise ou subir de nouveaux tests de grossesse.

L'autre stratégie consiste à embaucher le personnel féminin sur une base contractuelle de 28 jours, soit la durée moyenne d'un cycle menstruel. Si la femme est enceinte à la fin de son contrat, celui-ci n'est pas renouvelé. Certaines entreprises vont même jusqu'à exiger que les femmes apportent leur serviette sanitaire comme élément de preuve!

Un regroupement d'associations de défense des libertés a déposé une plainte en vertu de l'Accord nord-américain de coopération sur le travail (ANACT). Des audiences publiques auront lieu dans les mois prochains.

Le gouvernement doit cesser de piger dans la caisse

LE 10 NOVEMBRE, LA CSN ET LA FTQ ONT UNI LEURS VOIX POUR RÉCLAMER DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL UNE BONIFICATION DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI ET UNE RÉDUCTION DES COTISATIONS AU RÉGIME DONT LA CAISSE A ACCUMULÉ DES SURPLUS DÉMESURÉS CES DERNIÈRES ANNÉES, PARTICULIÈREMENT DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE LOI DE L'ASSURANCE-EMPLOI.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le gouvernement a répondu positivement à une des revendications syndicales, celle touchant la réduction des cotisations au régime. Mais sans bonification, les prestations demeurent injustes et insuffisantes.

L'admissibilité est en chute libre

En 1990, 87 % des sans-emplois touchaient des prestations. En 1993, le pourcentage s'élevait à 90. En 1997, ce nombre a chuté à 43 %! Le régime actuel ne permet donc même plus à une majorité de travailleurs et de travailleuses de bénéficier d'une protection sociale minimale en cas de perte d'emploi. Le seul choix qui leur reste, c'est l'aide sociale.

Alors que le nombre de chômeurs et de chômeuses a augmenté depuis 1990 de 150 000

personnes, 2 milliards de dollars de moins ont été versés aux victimes du chômage. Ce sont donc les victimes qui font les frais de toutes les réformes à la baisse des dernières années.

Il ne faut pas oublier non plus que le taux de remplacement du salaire est passé de 66 % au début des années 1980, à 60 %, puis à 55 % en 1993. En l'an 2000, il ne sera plus que de 50 % pour les plus vulnérables, ceux et celles qui sont mis à pied pour une période donnée, à chaque année.

19 milliards de surplus en moins de 4 ans

La caisse d'assurance-emploi, déficitaire de près de 6 milliards de dollars en 1993, aura cumulé, à la fin de 1997, un surplus avoisinant les 13 milliards de dollars. Il s'est donc produit un revirement de 19 \$ milliards en moins de quatre ans et le ministre fédéral des Finances n'a pas hésité à le comptabiliser pour réduire son déficit.

«LE FÉDÉRAL EST COUPABLE DE FRAUDE»



PHOTO: SERGE JONGUE

«Les gens oublient que le gouvernement ne met pas une maudite cenne dans la caisse qui est financée par les cotisations des travailleurs et des employeurs. Pourtant, il comptabilise les surplus pour l'aider à réduire son déficit. Après avoir charcuté le régime, voilà que le gouvernement se livre à la fraude et au vol qualifié!»

Henri Massé,
secrétaire général de la FTQ

RÉINJECTER 3 MILLIARDS DANS LE RÉGIME

Sans risque pour l'équilibre financier du régime, sans réduire le surplus accumulé à la fin de 1997, le gouvernement fédéral pourrait réinjecter, à compter du 1er juillet 1998, un montant additionnel de 3 milliards de dollars sur une période de trois ans, selon des modalités à être établies en commission parlementaire. C'est ce que réclament la FTQ et la CSN.

Pour les centrales, ces fonds supplémentaires doivent être consacrés aux prestations directes aux chômeurs et aux chômeuses. Plus précisément, il faut augmenter substantiellement le taux de couverture du régime et accroître le taux de remplacement du salaire. Bref, il faut rétablir une sécurité minimum pour les travailleurs et les travailleuses en chômage.

LE CONFLIT AUX POSTES

Au-delà des manchettes, saisir les enjeux

DANS LE CONFLIT QUI SÉVIT ACTUELLEMENT AUX POSTES, LA COUVERTURE MÉDIATIQUE S'ATTARDE SURTOUT AU PROCESSUS ET AUX REBONDISSEMENTS DE LA NÉGOCIATION. PEU DE CHOSSES SUR LES ENJEUX DE FOND, SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI ONT DONNÉ NAISSANCE AUX PRINCIPALES REVENDICATIONS DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP).

Le Monde ouvrier a donc rencontré le président de la section locale de Montréal du STTP, André Frappier, afin que ses lecteurs et lectrices soient bien informés.

Le travail précaire

«Le plus gros problème qui doit être réglé pendant cette négociation, d'affirmer André Frappier, c'est celui du travail précaire parce qu'il y a eu une hausse effarante du travail à temps partiel.»

Les chiffres que cite André ont de quoi faire dresser les cheveux sur la tête. Au cours des 15 dernières années, il y a eu une baisse des effectifs du personnel plein temps de 20 % alors que le nombre de temps partiel augmentait de 185 %. «Ces «temps partiel», explique-t-il, ont une garantie de 20 heures semaine mais un très grand nombre en font 40. Même chose pour les

«temporaires» qui doivent travailler durant les périodes de pointe et qui font presque des semaines complètes. C'est dans les centres mécanisés que ce problème est le plus apparent.»

Dans l'ensemble de l'unité qui compte 45 000 membres, il y a 9 000 temporaires et 8 000 temps partiel. Ce sont ces réalités qui ont amené le syndicat à demander que 80 % des heures travaillées le soient par des employés à plein temps. Une demande tout à fait légitime que celle de l'élimination du travail précaire.

Du côté des facteurs

Le problème se pose différemment chez les facteurs. Dans leur cas, l'employeur veut faire des coupures en augmentant les itinéraires alors que le syndicat veut que 10 % des profits de la Société soient réinvestis pour étendre la livraison porte-à-porte. «Cette question des itinéraires est cruciale pour nos membres, mentionne André. Nous ne pouvons pas accepter que la Société modifie unilatéralement le système de mesure des itinéraires de facteur. Nous ne demandons même pas un droit de veto, mais une procédure d'arbitrage si les parties ne s'entendent pas.»

Du côté des salaires

Pour certains, la demande syndicale peut sembler élevée: 8,6 % d'augmentation pour une convention de 18 mois. Il faut cependant comprendre que de janvier 1995 à juillet 1997, il n'y a eu qu'une petite augmentation pour les 6 derniers mois de la convention, les autres bonifications ayant été versées sous forme de montants forfaitaires.



Le président de la section locale de Montréal, André Frappier, à la tête d'un groupe de manifestants devant le centre administratif de la Société canadienne des Postes, rue de Lagachetière à Montréal.

De plus, il faut situer la demande syndicale en tenant compte de l'évolution des salaires sur une plus longue période. «De 1984 à 1996, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 53 % alors que les salaires, eux, n'augmentaient que de 35,2 %, de préciser André. Il y a donc un rattrapage important à faire.»

André s'empresse aussi d'ajouter que «la productivité aux Postes a augmenté de 65 % de 1982 à 1995. C'est le double de l'augmentation enregistrée dans le secteur privé au cours de la même période. Il me semble qu'il n'est que logique que les travailleurs et les travailleuses des Postes, qui ne sont pas étrangers à cette performance, puissent en bénéficier.»

Un climat de travail qui ne s'améliore pas

La Société canadienne des Postes n'a pas bonne réputation en ce qui a trait au climat de travail. Les membres sont surveillés et harcelés, on leur pousse toujours dans le dos, on veut augmenter les charges de travail, etc. «Pas surprenant qu'ils en aient ras le bol», de conclure André Frappier.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Des centaines de membres de la FTQ s'impliquent

**PAS ÉVIDENT DE SE RETROUVER
DANS LES SIGLES DES
DIFFÉRENTS ORGANISMES DE
CONCERTATION: CRD, CDEC,
SQDM, SADC, CRD, SOLIDE, ETC.
PAS FACILE NON PLUS DE SAISIR
LA NATURE DE LA RÉFORME
EN COURS QUI DONNERA
NAISSANCE AUX CLE ET AUX
CLD. UNE CARACTÉRISTIQUE
LEUR EST CEPENDANT
COMMUNE: LA PRÉSENCE
ACTIVE DES MEMBRES DE LA
FTQ AUX CONSEILS
D'ADMINISTRATION DE CES
ORGANISMES.**

En octobre 1994 à Jonquière, lors du colloque sur le développement socio-économique régional, plusieurs participants découvraient l'ampleur de l'implication de la FTQ, des syndicats et des Conseils du travail dans des organismes de développement socio-économique. Déjà, quelques centaines de membres de la FTQ y représentaient les intérêts de la centrale. Depuis, ce nombre n'a cessé de croître, entre autres avec la mise sur pied de près d'une centaine de Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi, les SOLIDE.

Une participation qui s'élargit et se décentralise

Surtout l'affaire des permanents régionaux de la FTQ il y a quelques années, la présence de la FTQ s'est depuis diversifiée et élargie au niveau des Conseils du travail, des syndicats et de leurs sections locales. Un solide programme de formation, dispensé à la fois par la centrale et le Fonds de solidarité, a fait saisir à un nombre grandissant de membres l'importance de s'impliquer dans le développement de leur communauté, à la fois au niveau de la main-d'oeuvre et du développement économique.

Que réserve l'avenir?

L'arrivée prochaine des CLE et des CLD n'est pas sans susciter plusieurs inquiétudes dans les organismes de concertation, mais aussi dans bon nombre de groupes communautaires qui offrent des programmes de formation reliés à l'intégration au marché du travail des sans emploi: alphabétisation, compléments de formation, programmes d'insertion, soutien à la recherche d'emploi, etc.

Tous les budgets dont bénéficient ces organismes viennent à échéance le 31 mars prochain. Au-delà de cette date, personne ne sait vraiment de quelles sources proviendront les fonds futurs, quels programmes seront financés et encore moins quels montants leur seront octroyés.

D'ici quelques mois, la réforme devrait être complétée, celle des structures et aussi celle des programmes, le gouvernement s'étant engagé à réduire sensiblement le nombre de programmes offerts pour mettre fin aux dédoublements.

Lorsque ces réformes auront été complétées, Le Monde ouvrier fera le point. D'ici là, pour vous aider à suivre le débat, nous avons préparé un petit lexique des sigles les plus couramment utilisés. Vous pouvez le découper et le conserver sur votre babillard.

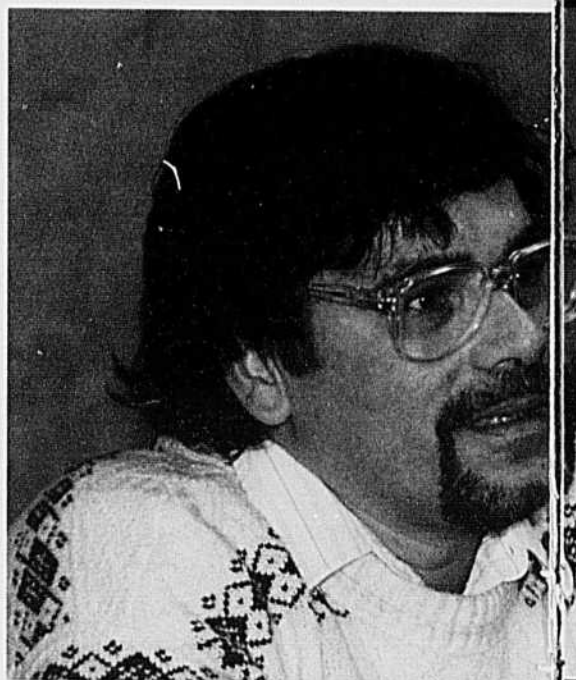


PHOTO: SERGE JONGQUE

«S'IMPLIQUER DANS UN ORGANISME DE QUARTIER, C'EST LE PROLONGEMENT DE L'ACTION SYNDICALE DE TOUS LES JOURS.»

Pierre Auger, SCEP-501

Si les militants et les militantes impliqués dans des organismes de concertation sont majoritairement délégués par des instances de la centrale, certains s'y retrouvent par le biais d'une expérience locale. C'est le cas de Pierre Auger, travailleur chez CAMCO dans l'Est de Montréal et représentant à la prévention de la section locale 501 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Il est membre du conseil d'administration de «Accès travail», un club de recherche d'emploi. Comment est-il arrivé là?

«En 1992, explique Pierre, il y a eu une mise à pied importante chez Camco. À cause de nombreux changements dans la production, il n'y avait aucune espèce d'assurance que ces personnes seraient rappelées au travail. On a donc mis sur pied un comité de reclassement.»

C'est alors que Pierre fait la connaissance de Diane Cormier, directrice générale du Club de recherche d'emploi Accès travail, dont la candidature est retenue comme présidente du comité de reclassement. «J'ai donc été en mesure de voir concrètement l'excellent travail qui se faisait au Club et quand on m'a demandé, quelques années plus tard, de siéger au conseil d'administration, j'ai accepté.»

Pierre Auger connaît bien le quartier pour y avoir habité pendant plus de trente ans. «Je sais qu'il n'est pas facile de vivre et de travailler ici, raconte-t-il, que les conditions sont difficilees et qu'il faut aider et soutenir les gens qui sont à la recherche d'un emploi.

«J'ai moi-même vécu plusieurs périodes de chômage, poursuit Pierre, et je sais comment cela peut être difficile. On se sent exclu et ce n'est pas facile à vivre. Quand nos efforts pour se retrouver un emploi échouent, on devient vite découragé. C'est là qu'intervient un organisme comme Accès travail, qui donne de la formation pour la recherche d'emploi mais qui, surtout, motive, soutient, encourage.»

Comme son directeur général, Jocelyn Fraser, Pierre est inquiet pour l'avenir de l'organisme parce qu'ils ne savent pas d'où viendra leur financement à compter du 1er avril prochain. «Nous faisons un travail indispensable dans le quartier, concluent-ils, un travail qui donne des résultats puisque nous avons un taux de placement qui dépasse les 80 %.»

Dans leurs locaux, un tableau sur lequel sont affichés les commentaires élogieux de ceux et celles qui bénéficient de leurs services témoigne du degré d'appréciation de leur clientèle.

Petit lexique des sigles des organismes reliés à l'emploi et au développement économique régional

- CAMO:** Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre
- CAR:** Conférence administrative régionale
- CDEC:** Corporation de développement économique et communautaire
- CDM:** Commission de développement de la métropole
- CLD:** Centre (ou Conseil) local de développement
- CLE:** Centre local d'emploi
- CPMT:** Commission des partenaires du marché du travail
- CRD:** Conseil régional de développement
- CRDC:** Conseil régional de développement communautaire
- CRDMO:** Conseil régional de développement de la main-d'oeuvre
- CRE:** Club de recherche d'emploi
- CRES:** Comité régional d'économie sociale
- CRHC:** Centre des ressources humaines du Canada
- CRPMT:** Conseil régional des partenaires du marché du travail
- CTQ:** Centre Travail Québec
- DRHC:** Développement des ressources humaines du Canada
- FRS:** Fonds régional de solidarité
- FSTQ:** Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ)
- IFDEC:** Institut de formation en développement économique communautaire
- MES:** Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
- MICST:** Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- MRC:** Municipalité régionale de comté
- SADC:** Service d'aide au développement des collectivités
- SAJE:** Service d'aide aux jeunes entrepreneurs
- SDR:** Secrétariat au développement des régions
- SEMO:** Services externes de main-d'oeuvre
- SOLIDE:** Société locale d'investissements dans le développement de l'emploi
- SQDM:** Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES, AUDIENCES, CONSULTATIONS....

La FTQ souffrirait-elle d'hyperactivité?

LE 22 OCTOBRE DERNIER, LA FTQ PRÉSENTAIT, DEVANT LA COMMISSION DE LA CULTURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, SON MÉMOIRE SUR LE RAPPORT QUINQUENNAL DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION. PASSE ENCORE QUE LA FTQ INTERVIENNE SUR DES QUESTIONS D'AMENDEMENTS AU CODE DU TRAVAIL, OU ENCORE DE MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. MAIS À LA COMMISSION DE LA CULTURE?

Eh bien, sous des apparences anodines, sous des appellations saugrenues, devant des tribunes qui apparaissent de prime abord accessoires, se discutent et se débattent des questions fort pertinentes à notre travail syndical de tous les jours.

Les liens avec le travail syndical

Ce 22 octobre, par exemple, la FTQ a soutenu la proposition de la Commission de la culture à l'effet que soient soumises à la Loi d'accès à l'information les sociétés créées par sous-traitance ou délégation de mandat de la part d'un organisme public, scolaire, municipal ou du réseau de la santé. Avec la vague actuelle de délestage, il faut s'assurer de la transparence de ces entreprises qui exercent un mandat public. De même, nous avons demandé que soit couvertes Hydro-Québec et toutes les filiales dans lesquelles elle a une participation.

Nous avons aussi réclamé des modifications à l'article 62.1 de la Loi d'accès pour que les employeurs du secteur public soient dorénavant tenus, et non plus simplement autorisés, de fournir des renseignements nominatifs aux fins de l'application d'une convention collective; ce serait le cas, par exemple, pour vérifier une liste de salariés à l'occasion d'un grief sur l'assignation des heures



supplémentaires. Et tout cela, devant une Commission... de la culture!

La FTQ, dans ses statuts, s'est engagée à «inciter ses membres à participer à la vie politique sous toutes ses formes, et assurer une présence prépondérante des travailleurs et travailleuses partout où des décisions sont prises en leur nom.» Cet engagement, elle le respecte, à l'écoute des besoins et à la défense des intérêts de ses affiliés.

Puis à Ottawa...

Le 29 octobre, à Ottawa cette fois, la FTQ présentait un mémoire au «Comité mixte spécial chargé d'examiner le projet de résolution de modification de l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 concernant le système scolaire du Québec». Nous y avons soutenu les positions de la Coalition pour la déconfessionnalisation scolaire et demandé la levée des contraintes imposées au Québec quant à l'exercice de sa compétence exclusive en matière d'éducation.... par la création de commissions scolaires linguistiques et non-confessionnelles. Ça vous rappelle quelque chose qui se serait passé au début du siècle? (Voir encadré)

UNE POLITIQUE DE PRÉSENCE

ANCRÉE DANS NOTRE HISTOIRE

En 1873, une première délégation d'ouvriers du Conseil du travail d'Ottawa rencontrait le premier ministre du Canada pour lui exposer ses doléances. Le mouvement syndical inaugurerait ainsi une pratique qui allait connaître rapidement une ampleur insoupçonnée; la diversité des débats sociaux et des enjeux économiques allait l'alimenter constamment. Pour l'anecdote, saviez-vous que dans les années 1910, le Conseil du travail de Montréal avait demandé aux autorités la construction d'un pont-tunnel avec la Rive-Sud, la tenue d'une exposition universelle à Montréal et la création de commissions scolaires linguistiques et non-confessionnelles!



À la source



BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1997, N° 20

LA FTQ AU LANCEMENT DE LA 12^e SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

«Il faut faire de la place aux jeunes ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses autonomes»

Henri Massé, secrétaire général de la FTQ



Invité à participer au lancement de la 12^e Semaine de la santé et de la sécurité du travail, le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a attiré l'attention du gouvernement, de la direction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et du Conseil du patronat aux préoccupations que constituent les jeunes

ainsi que les travailleurs et travailleuses autonomes pour les années à venir.

«Il est de notre intérêt à tous, CSST, employeurs et syndicats, d'afficher une présence plus marquée dans le réseau de l'éducation pour «vacciner» à la prévention les travailleurs et travailleuses de demain, tout comme pour sensibiliser les gestionnaires en devenir.» Henri Massé a mentionné qu'au Canada, une victime indemnisée sur trois a entre 15 et 29 ans.

TENIR COMPTE DU TRAVAIL AUTONOME

Selon la FTQ, la progression du travail autonome nous pose un autre défi. Lorsque près de 25 % des emplois sont détenus par des travailleurs et travailleuses dits «autonomes», il faut voir dans quelles conditions ce travail s'exerce et quelle protection on leur assure.

En réalité, ces personnes sont souvent dépendantes de donneurs d'ouvrage qui fixent les conditions d'exercice de leur travail. «L'exemple des chauffeurs de taxi, qu'un commissaire a refusé de reconnaître comme salariés au sens du Code du travail, est fort éloquent, a expliqué Henri Massé. Ils ont non seulement peu de prise sur les conditions d'exercice de leur travail et sur les risques qui y sont reliés, mais en plus, ils ne peuvent

même pas compter sur un véritable syndicat pour les représenter.»

Quel que soit leur statut d'emploi, la FTQ et ses syndicats veulent assurer des conditions de travail respectueuses de la santé et de la sécurité aux travailleurs et travailleuses autonomes. «C'est pourquoi nous réclamons des changements aux différentes législations pour tenir compte de ce nouveau phénomène. Et nous ne baisserons pas les bras», a mentionné Henri Massé.

UNE LOI POUR TOUT LE MONDE

À commencer par ce que la FTQ réclame depuis des années: que la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) s'applique à l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec et non plus seulement à quelques secteurs d'activités jugés prioritaires. Sur les quelque 225 000 établissements au Québec, à peine 521 ont un comité de santé-sécurité et 255 un représentant à la prévention. «Heureusement que des syndicats et des employeurs conscients de l'importance de la prévention ont négocié de telles dispositions, a fait remarquer le secrétaire général de la FTQ. Il est grand temps que ce dossier aboutisse.»

Il a rappelé que les travailleurs de la construction, un secteur reconnu par tous comme hautement à risque, sont toujours privés d'un comité de santé-sécurité et de représentants à la prévention. L'indice de risque y est près de cinq fois plus élevé que le risque moyen des secteurs au Québec. Il a augmenté de 14 % en 1996 alors qu'il baissait dans presque tous les autres secteurs.

Le secrétaire général de la FTQ a profité de la tribune qui lui était offerte pour souligner le dévouement des milliers de militants et de militantes qui travaillent quotidiennement pour assainir les milieux de travail.

150 ans d'histoire en santé et sécurité du travail

«150 ans d'histoire en santé et sécurité du travail: mêmes luttes, nouvelles perspectives» est le thème choisi par le Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain (CTM) qui avait invité les militants et militantes à réfléchir dans le cadre de la Semaine de la santé et de la sécurité du travail.



Richard Goyette de l'AMI et Jean Dussault de l'AIMTA, les deux animateurs de la soirée.

Pour les animateurs de la soirée, les confrères Richard Goyette, de l'Association des manoeuvres interprovinciaux (AMI), et Jean Dussault, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), il ne s'agissait pas tant de fournir des réponses que de lancer le débat sur les conditions en santé et en sécurité du travail, d'hier à aujourd'hui.

UNE BROCHURE

Après avoir fait un rapide survol historique à partir d'une brochure publiée pour l'occasion par le CTM, les deux militants ont fait état du nouvel ordre économique mondial. Ensuite, les participants

et les participantes ont échangé en ateliers et fait le constat que si des progrès ont été faits en santé-sécurité, notamment avec la législation, le monde du travail a beaucoup changé. On a fait référence aux nombreuses réclamations pour lésions professionnelles telles que celles liées au travail répétitif et à la santé mentale, des réalités assez récentes.

Les résultats des discussions variaient d'un atelier à l'autre. Dans certains milieux de travail, on ne remarque pas beaucoup de

différences entre les types de réclamations du début du siècle et celles d'aujourd'hui. Comme l'a fait remarquer un participant en parlant des problèmes de santé mentale, «avant on essayait de rester en vie, maintenant on essaie de rester entier».

La réflexion doit se poursuivre mais on peut résumer ainsi les moyens préconisés par les militants et les militantes pour améliorer la santé et la sécurité du travail: il faut se serrer les coudes et être à l'écoute des besoins des membres.

UES-800

Un réseau d'information en santé-sécurité

Plusieurs dizaines de militants et militantes ont répondu à l'invitation lancée par le comité de santé-sécurité de l'Union des employés et employées de service, section locale 800, de participer à une soirée-clinique le 13 novembre.

«En organisant cette rencontre, le comité voulait d'abord établir des liens entre les membres impliqués dans les unités de base pour ensuite constituer un réseau d'information en santé-sécurité», indique la vice-présidente de la section locale 800 et coordonnatrice du comité, Victoire Dubé.

La discussion a permis d'identifier certains besoins. Des soirées d'information sur des thèmes précis comme le droit de refus, le retrait préventif ou la façon de remplir un formulaire de réclamation sont souhaitées. Il a aussi été question de créer une liste des militants et des militantes en santé-sécurité pour faciliter l'échange d'informations.

L'UES-800 représente plus de 13 000 membres répartis dans quelque 380 unités dans le réseau scolaire, l'entretien et divers autres secteurs.



Le comité de santé-sécurité de l'UES-800: Joao Ferreira, responsable politique; Victoire Dubé, coordonnatrice; Marcel Wery, Daniel Casavant, Natal Lorenço, Gisèle Brows ainsi que Gaétan Seres et François Paré, absents de la photo.

CHEZ INFASCO DE MARIEVILLE

L'employeur et les Métallos veulent réduire les blessures aux mains

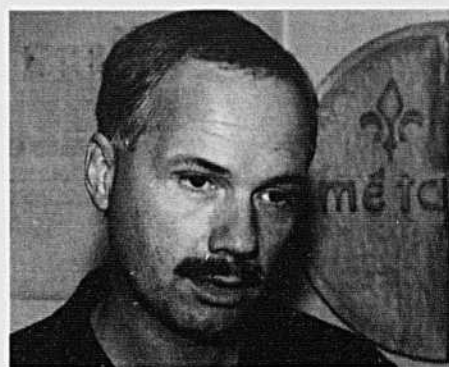
Chez Infasco de Marieville, un important fabricant de boulons et d'écrous, l'employeur et la section locale 6839 des Métallos tiennent des activités durant la Semaine de la santé et de la sécurité du travail depuis qu'elle a été inaugurée, il y a 12 ans. Cette année, on a voulu sensibiliser davantage les travailleurs et les travailleuses aux blessures aux mains.

La campagne a débuté en septembre avec l'affichage de différents slogans pour attiser la curiosité. Elle a culminé durant la semaine du 19 octobre avec des ateliers d'information et un jeu-questionnaire à l'intention des 375 membres qui y ont assisté en petits groupes, sur chaque quart de travail.

LES MAINS PLUS QUE LE DOS

Traditionnellement, le problème numéro un de l'usine était le dos. «Comme on a réglé beaucoup de ces problèmes grâce à l'ergonomie et aux méthodes sécuritaires de travail, on les contrôle mieux, explique Mario Benjamin, représentant à la prévention depuis 10 ans. Maintenant, ce sont les accidents aux mains qui sont en tête de lice.»

Les statistiques d'accidents et les rapports de premiers soins démontraient un important problème d'échardes de métal, de coupures et d'écrasements, malgré toutes les mesures de prévention mises de l'avant: 273 visites aux premiers soins entre juin 1996 et mai 1997. Les membres syndicaux du comité de santé-sécurité ont suggéré d'inscrire ce sujet au programme de prévention.



Mario Benjamin, est l'un des trois représentants à la prévention à l'usine Infasco de Marieville. Il parle au nom des 375 membres de la s.l. 6839 des Métallos.

«Par la suite, durant les inspections, nous avons ciblé les 13 situations de travail qui provoquaient le plus de blessures aux mains, raconte Mario. Nous les avons photographiées et un consultant les a transformées en caricatures. Chaque séance d'information tenue durant la Semaine de santé-sécurité portait sur l'utilisation des meilleures techniques de travail, sur l'importance d'avoir des outils et des équipements en bon état et sur les moyens de protection individuels, en l'occurrence les gants. Par la suite, on répondait au questionnaire qui consistait à identifier les risques et à trouver des solutions pour chacune des 13 situations dangereuses. Nous voulions passer le message avec humour, en évitant la morale et la culpabilité», précise Mario.

UN OUTIL DE TRAVAIL ESSENTIEL

Chez Infasco, le procédé fait en sorte que les gants deviennent un outil de travail essentiel. Par exemple, chaque opérateur de boulonneuses dispose de quatre types de gants différents: contre la chaleur, pour l'utilisation de solvants, pour le manutention de pièces huileuses et pour les tâches fines d'ajustement. Le comité de santé-sécurité a constaté qu'il était utile de rappeler que la prévention revêt différents aspects et qu'il est important de protéger ses mains, ces précieux outils.



PHOTOS: ROBERT GOSSELIN

Le délégué syndical Ghislain Théberge vérifie la conformité d'un boulon qu'il vient de produire. Ce type de boulon, parmi les plus gros produits chez Infasco de Marieville, est destiné à Hydro-Québec.

MAURICIE-BOIS-FRANCS

Une première en santé-sécurité avec la contribution de la FTQ

La FTQ a participé de près à une première dans la région Mauricie-Bois-Francs: la tenue d'un Carrefour de la santé et de la sécurité du travail, les 23 et 24 octobre. Au coeur de l'organisation et de la tenue des événements, la FTQ et ses syndicats affiliés de la région ont participé à promouvoir la prévention.

Au programme, de nombreux stands d'information, des conférences, de l'animation théâtrale. «Le Carrefour s'adressait spécialement aux travailleurs et travailleuses, aux membres des comités de santé-sécurité et aux gestionnaires des entreprises de la région, explique l'un des coprésidents d'honneur, le conseiller régional de la FTQ, Michel Dupont. Il se voulait un lieu privilégié d'échanges et d'information mettant en valeur des solutions concrètes et pratiques en santé-sécurité du travail.»

Dans le cadre d'un atelier, Roger Genest, du Service de l'éducation de la FTQ, a fait une présentation sur l'ergonomie en milieu de travail. Il a rappelé l'importance de l'ergonomie comme outil de prévention. Il a expliqué comment, depuis 1993, la FTQ a intégré ce sujet à son programme de formation syndicale, en collaboration avec le Protocole UQAM-FTQ. Il a ensuite expliqué en quoi consiste ce cours qui s'adresse aux militants et militantes en santé-sécurité du travail.

Le Carrefour de la santé et de la sécurité du travail Mauricie-Bois-Francs est une initiative conjointe de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de la Régie régionale de

la santé et des services sociaux, d'Abitibi-Consolidated et de Kruger.

Roger Genest, du Service de l'éducation de la FTQ, lors d'un atelier sur l'ergonomie. À l'arrière, on reconnaît Michel Dupont, conseiller syndical de la FTQ dans la région Mauricie-Bois-Francs.



L'IMPACT DE LA RÉORGANISATION

SUR LA SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les milieux de travail subissent les assauts de la mondialisation et de la course à la compétitivité. Cette réorganisation n'est pas sans affecter la santé et la sécurité du travail. C'est en abordant ces concepts que le président de la FTQ, Clément Godbout, s'est adressé aux participants et participantes du 13^e Colloque régional en santé et sécurité du travail du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau-Chapais, le 21 octobre à Jonquière.

D'entrée de jeu, Clément Godbout a rappelé que le mouvement syndical est interpellé depuis plusieurs années sur l'organisation du travail. «Mais la santé et la sécurité du travail et leur relation avec les changements vécus dans l'entreprise sont encore peu étudiés et peu documentés.»

Pourtant, la FTQ agit dans de nombreux milieux de travail, par l'entremise de ses syndicats affiliés, grâce à la formation syndicale, à la prévention et à l'ergonomie participative. «Par exemple, a expliqué Clément Godbout, l'amélioration de la gestion de la qualité aura des effets heureux sur les relations de travail et la prévention, si l'opération est bien menée. Le paritarisme, la participation à certaines décisions ou le recours aux différentes ressources disponibles en prévention sont autant d'exemples de démocratisation des milieux de travail.»

Cela implique que les organisations syndicales revoient leurs moyens d'intervention. «L'ergonomie participative, la priorisation sectorielle ou les programmes d'intervention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) sont loin de faire l'unanimité parmi nos sections locales. Mais la participation du milieu de travail à l'ensemble des débats et des décisions est l'élément clé du régime.»

Clément Godbout a précisé que le régime québécois de santé et sécurité du travail est souvent cité en exemple dans d'autres domaines. «Il est regrettable qu'il tarde à faire l'unanimité comme moyen d'intervention privilégié pour améliorer la performance de nos entreprises québécoises.»

Le président de la FTQ a conclu en disant que l'objectif de la réorganisation du travail doit être le même que celui que nous poursuivons en santé-sécurité du travail: modifier et améliorer les conditions de travail de nos membres.

PHOTO: STUDIO HENRICHON

COLS BLEUS DE MONTRÉAL

La FTQ et la CISL dénoncent une sentence excessive

LA FTQ A DÉNONCÉ LA

«SENTENCE EXCESSIVE» DE SIX MOIS DE PRISON FERME IMPOSÉE LE 14 OCTOBRE DERNIER AUX DIRIGEANTS DU SYNDICAT DES COLS BLEUS DE MONTRÉAL, TOUT EN DÉNONÇANT ÉGALEMENT LE RECOURS À LA VIOLENCE DANS LES CONFLITS DE TRAVAIL. LA SENTENCE A ÉTÉ PORTÉE EN APPEL.

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, s'est porté à la défense des confrères Jean Lapierre et Denis Maynard, respectivement président et secrétaire trésorier de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui ont écopé de cette peine en rapport avec une manifestation tenue devant l'hôtel de ville de Montréal le 13 septembre 1993. À cette occasion, des dommages matériels évalués à 35 000 dollars avaient été causés au bâtiment, somme que le syndicat a entièrement remboursée à la Ville.

Pour Henri Massé, «la sentence imposée aux dirigeants des cols bleus est absolument disproportionnée et ressemble à un règlement de comptes». Il rappelle qu'à l'époque où les événements sont survenus, les syndiqués combattaient la Loi 102 sur le gel des salaires promulguée par le gouvernement libéral, «une loi si inacceptable que le gouvernement du PQ a décidé de la mettre au rancart après son arrivée au pouvoir».

Appui de la CISL

De son côté, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) – à laquelle la FTQ est rattachée – a elle aussi dénoncé «le caractère intimidatoire de cette lourde sentence».

Dans une lettre adressée au président Clément Godbout, le secrétaire général adjoint de la CISL, Eddy Laurijssen, écrit notamment: «À un moment où les droits des travailleurs et leurs acquis sont menacés de partout, la justice québécoise a manifestement voulu faire un exemple du cas des cols bleus pour tenter de dissuader les syndicalistes de lutter pour leurs droits.»

La CISL réclame «la révision du procès et de la sentence prononcée» et offre son appui à toute action en vue de soutenir les dirigeants du syndicat des cols bleus de Montréal.



De gauche à droite, Jean Lapierre, président de la section locale 301, Michel Fontaine, conseiller syndical du SCFP et Denis Maynard, secrétaire trésorier de la section locale.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION - OCTOBRE 1997

▼ SCFP: Corporation intermunicipale de transport Des Forges-transport en commun (Trois-Rivières), Laliberté et Associés (restauration, Université Laval), Foyer de Clermont (Charlevoix), Cogeco Cable et Télévision (Saint-Adèle), pompiers de Repentigny, cols blancs de Pointe-Claire, brigadiers scolaires de Saint-Bruno de Montarville

▼ SCEP: Imprimerie Richard Veilleux (Anjou), Joncas Telexperts (Montréal), Scierie Bois Saumons (Lac au Saumon, Matapédia), Transport de produits forestiers CDL (Saint-Séverin)

▼ Métallo: Pulvérisation Gilles Grégoire (St-Hyacinthe), Agence de sécurité du Nord-Ouest (Rouyn)

▼ Teamsters: loges du Centre Molson (Montréal), restaurants Le Commensal (Montréal et Greenfield Park),

station-service Shell (Montréal), Cinéma Imax Les Ailes (Brossard), Multi-Recyclage (Montréal), Transport d'écoliers J.J. Campeau (Chatham), Marché Super C (Longueuil), entrepôt Goodall Anderson (Montréal), Dickson Van Lines (Lachine), McMahon Transport (Trois-Rivières), Transport Besner (Saint-Nicolas), Produits forestiers A.F.A. (Longueuil)

▼ TUAC: Caisse populaire de Saint-Pascal de Kamouraska, Taxis Coop (Québec), marché Provigo (Vaudreuil), marché Métro-Richelieu (Montréal), Marché De La Concorde (Laval), abattoir Aliments Jolibec (Saint-Roch de L'Achigan), entrepôt Natrel (Montréal), Meubles Légaré (Longueuil), Matériaux de construction 2 plus 2 (Montréal), Marché Joannet (Verdun), Lukian Plastique (Pointe-Claire)

▼ SQUEE et UES: les centres d'accueil Résidences Belval (East Angus) et Le Château (Berthierville), Hôpital Saint-Denis (Montréal), Centre hospitalier Rive-Sud (Greenfield Park), Weed Man (Terrebonne)

▼ TCA: Les Automobiles Populaire (Montréal), Château Mont-Tremblant (restauration)

▼ SEPB: Commission scolaire Chomedey (Laval), Collège Notre-Dame (Montréal), Caisse populaire de Loretteville

▼ SICG: Imprimerie Graphiques Caméo (Lachine)

▼ SPQ: pompiers de Saint-Colomban

▼ SCOM: Entrepôt frigorifique A.F.C. (Saint-Laurent)

▼ UNPSI: Fleuriste Jules D'Alcantara (Montréal)

▼ Union des carreleurs: Atelier Stone Age (Montréal)

«Toutes les fibres naturelles et synthétiques doivent être contrôlées au même titre que l'amiante»

Clément Godbout, président de la FTQ

**NON SEULEMENT L'AMIANTE,
MAIS TOUTES LES FIBRES
NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES,
C'EST-À-DIRE TOUS LES
PRODUITS DE REMPLACEMENT,
DOIVENT ÊTRE SÉVÈREMENT
CONTRÔLÉES.**

Voilà le message que Clément Godbout, président de la FTQ, est allé porter à la Conférence internationale de trois jours qui a réuni à Bruxelles des syndicalistes de 47 pays, à la mi-octobre.

Cette position a été adoptée par les délégués à la Conférence sur le contrôle des fibres tenue sous l'égide de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) suite à une demande des centrales québécoises (FTQ-CSN-CSD).

«Nous leur avons expliqué la position du mouvement syndical québécois sur l'utilisation contrôlée de la fibre d'amiante, mentionne Clément Godbout. Nous leur avons dit que le bannissement de l'amiante et son remplacement par d'autres fibres dont les conséquences sur la santé sont inconnues ne réglera rien. Nous reconnaissons que l'amiante est un produit dangereux. Les travailleurs québécois de l'amiante l'ont appris durement au cours des quarante dernières années et leurs syndicats avec eux. Mais nous parlons d'une approche contrôlée, avec des méthodes appropriées de travail.»

La Conférence a exigé que les salariés, partout dans le monde, puissent travailler dans des conditions sécuritaires et que tous les produits dangereux auxquels ils sont exposés soient sévèrement contrôlés ou retirés du marché.

Plus dangereuses que l'amiante

Le président de la FTQ admet que l'opposition à l'amiante demeure virulente. «Mais le mouvement syndical européen commence à comprendre qu'il faut élargir les contrôles à toutes les fibres», dit-il.

D'ailleurs, des scientifiques du gouvernement américain viennent de conclure que certaines fibres de remplacement sont plus dangereuses pour la santé parce qu'elles sont moins contrôlées. La Conférence a dit souhaiter que toutes les fibres soient soumises à une même réglementation et à une surveillance similaire à celle exercée sur l'amiante.

À ce sujet, la FTQ a insisté sur la nécessité de définir des responsabilités pour ceux qui produisent, utilisent ou traitent les fibres de remplacement comme le verre, la laine de verre, la laine de scorie et les fibres céramiques réfractaires. Serge Trudel, directeur du Service de la santé et de la sécurité de la FTQ, a également souligné que l'Organisation internationale du travail doit s'engager à rédiger un projet de code de conduite sur l'utilisation des matériaux d'isolation. Il a fait part des progrès réalisés à ce sujet au Québec et a déposé un modèle de code de pratique développé à la FTQ sur ces questions.

La FTQ et les autres centrales québécoises représentant des travailleurs de l'amiante vont continuer à exiger que tous les pays producteurs et acheteurs appliquent la Convention n° 162 adoptée en 1986 par le Bureau international du travail. À ce jour, cette convention visant l'utilisation sécuritaire, contrôlée et responsable de l'amiante n'a été ratifiée que par 23 pays. Un comité d'experts mandaté par la CISL doit d'ailleurs examiner quels sont les obstacles à son adoption dans de nombreux pays.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

«L'avenir de l'amiante réside dans la volonté de l'industrie de faire appliquer, partout où elle vend sa fibre, la Convention internationale no 162 sur son utilisation sécuritaire et responsable.»

Clément Godbout,
président de la FTQ

RECYCLAGE DES CANNETTES ET DES BOUTEILLES

Les normes québécoises doivent s'appliquer aux brasseries américaines

PARCE QUE PLUSIEURS CENTAINES D'EMPLOIS SONT EN JEU DANS LES BRASSERIES QUÉBÉCOISES, LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, PAUL BÉGIN, DOIT RENOUELER DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS LE PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LE RECYCLAGE EN IMPOSANT AUX BRASSERIES AMÉRICAINES LES MÊMES NORMES DE CONSIGNATION QU'ÀUX BRASSERIES LOCALES.

Voilà la revendication qu'ont portée la FTQ et les Teamsters dans le cadre d'une manifestation organisée, le 10 novembre dernier, devant le bureau du premier ministre Lucien Bouchard au siège social d'Hydro-Québec.

Au lendemain de cette manifestation, la FTQ et les Teamsters rencontraient le ministre qui s'est engagé à agir avant la fin de l'année. Un dossier à suivre...

Une entente qui protège des emplois et l'environnement

Échue depuis le 31 décembre 1996, l'entente Recyc-Québec limite à 37,5 % l'usage de contenants d'aluminium à utilisation unique. «Les brasseries américaines n'aiment pas la récupération obligatoire, a déclaré le directeur canadien des Teamsters, Louis Lacroix, et elles ont introduit ici des cannettes et des bouteilles de grand format qui ne sont pas couvertes par la loi. Ce n'est pas acceptable.»

Il y a des coûts dans la récupération et le recyclage des bouteilles et des cannettes, mais c'est un choix environnemental qu'a fait le Québec en 1984 avec le protocole sur le recyclage. Celui-ci limite à 37,5 % des ventes l'usage des cannettes d'aluminium de 611 ml à remplissage unique. Le reste des contenants doit faire l'objet de récupération obligatoire par consigne.

Les brasseries américaines contournent la loi en introduisant sur le marché des contenants de grand format. C'est pourquoi des modifications s'imposent afin qu'ils soient aussi couverts.

Si rien n'est fait, les brasseries québécoises n'auront d'autre choix que d'offrir leurs produits dans des contenants non retournables. La conséquence? La

perte de plusieurs centaines d'emplois dans les secteurs de la livraison et de l'embouteillage.

Québec se traîne les pieds

«Nous venons rappeler à M. Bouchard, a déclaré le président du Conseil provincial des Teamsters, Pierre Deschamps, que le Québec ne veut pas devenir la poubelle des Américains.

De son côté, le président de la FTQ, Clément Godbout, a reproché au ministère de l'Environnement de laisser le dossier dormir sur les tablettes depuis un an. «C'est lamentable de constater que le gouvernement se traîne les pieds de la sorte, a-t-il déclaré aux manifestants. Mais je vois que vous avez décidé de les brasser s'ils ne se décident pas à agir.»



Une centaine de camions de livraison des brasseries Molson-O'Keefe et Labatt ont défilé sur le boulevard René-Lévesque à Montréal et ont rejoint plusieurs centaines de travailleurs qui les attendaient devant les bureaux du premier ministre, Lucien Bouchard.



CONGRÈS DE LA FTQ-CONSTRUCTION

Plus près de la base

LES 6 ET 7 NOVEMBRE SE TENAIT LE CONGRÈS DE LA FTQ-CONSTRUCTION À QUÉBEC, SUR LE THÈME «POUR LE TROISIÈME MILLÉNAIRE, SE PRENDRE EN MAIN». LES QUELQUE 125 PARTICIPANTS ONT PRIS DES DÉCISIONS QUI VISENT À RAPPROCHER LA STRUCTURE SYNDICALE DES MEMBRES À LA BASE.

Le nouveau directeur général, Jocelyn Dupuis, partage entièrement cette nouvelle orientation. «Afin que le syndicalisme se prenne en main pour les années 2000, affirme-t-il, il faut se rapprocher des membres à la base. Je trouve emballant cette nouvelle orientation qui va m'amener à visiter les membres sur les chantiers et à mettre sur pied des comités consultatifs régionaux.»

Au congrès, il a aussi été question des négociations, de celles qui viennent à peine de se terminer et de celles qui vont commencer sous peu, les conventions collectives actuelles venant à échéance le 30 avril 1998.

Un autre dossier important discuté au congrès a été celui de la

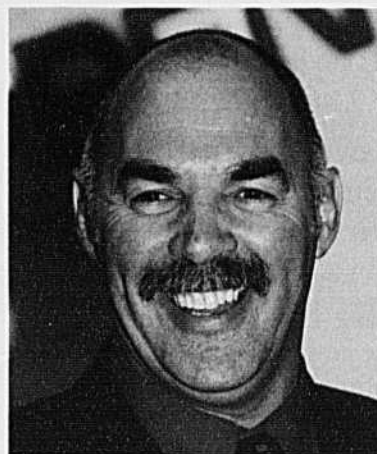
machinerie de production. Les syndicats FTQ du secteur industriel et ceux de la construction se sont entendus pour demander au gouvernement que l'installation de machinerie de production soit couverte par le décret de la construction. Après s'être engagé à satisfaire cette demande, le gouvernement a fait marche arrière, cédant aux pressions des employeurs.



Le nouveau comité exécutif de la FTQ-Construction. Dans l'ordre habituel: Yves Baril, Fraternité provinciale des ouvriers en électricité (1676), Yves Mercure, Fraternité nationale des charpentiers menuisiers (9), Jocelyn Dupuis, nouveau directeur général, Jean-Marc Thouin, Union des opérateurs de machinerie lourde (791), Jean Lavallée, président, Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité, Robert Paul, Fraternité nationale des poseurs d'acier d'armature (777), Jules Bergeron, Association nationale des travailleurs en réfrigération, climatisation et protection-incendie (3), Roger Poirier, Association canadienne des métiers de la truelle (100).



Le président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée, remercie le directeur général sortant, Yves Paré. Cet ex-dirigeant de la section locale 791 des opérateurs de machinerie lourde était à la tête de la FTQ-Construction depuis 1988.



Le nouveau directeur général de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis, était jusqu'à son élection directeur de la section locale 791-G (Grutiers) de l'Union des opérateurs de machinerie lourde. Âgé de 43 ans, il a travaillé comme grutier sur les chantiers de construction de 1972 à 1985.

PHOTOS: DIDIER DEBUSSCHERE

LES CONFLITS FTQ

AU 20 NOVEMBRE 1997

Employeur	Ville	Nombre de travailleurs	Syndicat	Début du conflit
Structure C.Q.S. inc.	Trois-Rivières	5	Métallos-8396	93.04.05
The Gazette (typographes)	Montréal	11	SCEP-145	96.06.03 (lock-out)
Cinéplex Odeon (Place Charest)	Québec	4	AIEST	97.04.16 (lock-out)
Famous Players (Galeries de la Capitale et Place Ste-Foy)	Québec et Ste-Foy	7	AIEST	97.04.17 (lock-out)
Canadian Tire	Gatineau	102	SCEP-190	97.08.13
Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge	L'Annonciation	7	SCFP-2867	97.09.08
Villa Jonquière	Jonquière	30	UES-800	97.09.23
Les Aliments Le Chien d'Or inc.	Vanier	24	TUAC-503	97.11.12

Quand le manque de travail jette du monde à la rue...

«JE VEUX VOUS INFORMER DE NOUS, DU LOCAL 1676, POUR LA PLUPART DES MONTEURS DE LIGNE TRAVAILLANT POUR LES SOUS-CONTRACTANTS À HYDRO-QUÉBEC. NOUS SOMMES SANS TRAVAIL DEPUIS DÉCEMBRE 1995, SUITE AUX COUPURES À HYDRO-QUÉBEC. CELA REPRÉSENTE ENVIRON 700 TRAVAILLEURS. POUR MES CONFRÈRES ET MOI, C'EST AUSSI L'ATTENTE, L'INCERTITUDE, L'INSÉCURITÉ ET LA DÉTRESSE.»

Ces mots sont extraits d'une lettre que nous recevions à la FTQ de Florian Côté, un monteur de ligne membre de la section locale 1676 de la Fraternité provinciale



PHOTO: SERGE JONGUE

Yves Baril et Michel Bibeault, ci-contre, confrères dans la FTQ, mais placés en situation concurrentielle parce qu'il n'y a pas assez de travail à Hydro-Québec pour l'ensemble de leurs membres.



des ouvriers en électricité. Il réagissait à un article paru dans *Le Monde ouvrier* de mai-juin 1997 au sujet des jours difficiles que traversent quelque 1 200 employés de General Motors, sans emploi depuis maintenant deux ans.

Il n'y a pas d'agressivité dans la lettre de Florian Côté, bien au contraire. Il affirme même à propos de la situation chez le fabricant automobile: «Je tiens à vous dire que je sympathise avec eux et que je leur souhaite toutes les chances possibles.» Aucune agressivité non plus lorsque *Le Monde ouvrier* l'a joint au téléphone. Il explique son cas et celui de ses confrères qui sont, comme lui, sans travail depuis deux ans ou plus.

Que s'est-il passé?

La situation est la suivante. Quand Hydro-Québec a terminé la modernisation de son réseau de distribution (conducteurs, transformateurs et poteaux) en 1994, elle s'est retrouvée avec le réseau de distribution le plus moderne en Amérique du Nord. Tout avait été remis à neuf, si bien que le travail d'entretien nécessitait moins de la moitié des effectifs. Alors, on a mis fin à la sous-traitance. Même chez les monteurs de ligne membres de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique, il n'y a plus de travail pour tout le monde, 260 d'entre eux étant excédentaires.

Des monteurs de ligne, il y en a dans deux syndicats de la FTQ et il n'y a pas assez de travail pour tout le monde. Une situation pas facile. Les dirigeants des deux syndicats s'occupent de leurs membres, c'est normal. «Je comprends le 1500 de défendre ses membres et de s'opposer à la sous-traitance, dit Yves Baril, le directeur général du 1676. C'est tout à fait logique.»

De son côté, Michel Bibeault, secrétaire du 1500, comprend les difficultés vécues par les monteurs du 1676. «Se retrouver sans emploi presque du jour au lendemain, quand ça fait 15 ou 20 ans que ton employeur agit comme sous-traitant pour Hydro-Québec, c'est terrible. Quand, en plus, la situation perdure, c'est encore pire. Mais en même temps, à Hydro-Québec, nous vivons aussi des réductions importantes. Depuis 1992, le personnel d'Hydro est passé de 26 000 à 19 500!»

Que réserve l'avenir?

Le nouveau PDG d'Hydro-Québec, André Caillé, a parlé récemment d'investissements majeurs, de nouveaux projets. De plus, même si on a terminé la modernisation du réseau de distribution, il y a du rattrapage à faire au niveau transport et production. Qui sait, la situation pourrait s'améliorer sous peu...

Florian Côté et ses confrères traversent une période difficile, qui n'en finit plus. Plusieurs d'entre eux, plus âgés, ne réussissent pas à se trouver un autre emploi. Certains ont même perdu leur maison et se retrouvent à l'aide sociale. Avec eux, nous ne pouvons qu'espérer que le jour revienne, et vite, où il y aura du travail pour tout le monde.

MOLSON-O'KEEFE

435 emplois sont en jeu

Quelle tentative de récupération que celle conduite par la brasserie Molson-O'Keefe qui, quelques jours après avoir annoncé qu'elle procédera au licenciement de 435 de ses travailleurs, invite la population à envahir gratuitement le Centre Molson pour fêter Jacques Villeneuve.

Une partie de la production sera transférée en Ontario où, dit le brasseur, les coûts sont moins élevés. Pourquoi? Parce que les travailleurs à temps partiel prolifèrent et qu'il n'y a pas eu d'investissements dans les installations montréalaises.

Pour le moment, il n'y a pas de boycottage officiel. Mais selon différentes sources, il semblerait que, spontanément, les Québécois et les Québécoises se tournent vers d'autres marques en guise de protestation.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Les travailleurs de la brasserie, membres du Syndicat des Teamsters, n'avaient pas le coeur à la fête lorsqu'ils ont manifesté devant le Centre Molson le 5 novembre.

ÉCOMUSÉE DU FIER MONDE

Découvrir le Montréal industriel et ouvrier

L'Écomusée du Fier monde célèbre, le mois dernier, son premier anniversaire. Une première année couronnée de succès puisqu'il a reçu trois distinctions au cours de sa dernière année d'existence: Prix Orange Rénovation de Sauvons Montréal, Prix d'excellence



industriel et ouvrier que l'on peut découvrir en visitant le musée. La découverte du site vaut en soi une visite. Magnifique exemple de l'architecture des années 1920, l'ancien bain public Généreux témoigne aussi de toute une époque, celle de ces logements dépourvus de bains et de douches.

Pour les heures d'ouverture, on se renseigne au (514) 528-8444. Les droits d'entrée sont minimes. Pour les adultes, ce n'est que 4 \$.

POUR CONTRER L'EXPLOITATION

Un café à saveur «équitable»

À la fin septembre, OXFAM-QUÉBEC et le groupe A SEED (Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement) lançaient la campagne «Le café à saveur équitable». Cette campagne vise à sensibiliser la population à l'un des grands mouvements internationaux: le commerce équitable, un moyen efficace d'appuyer les populations désavantagées des pays en développement qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les organisations de commerce équitable offrent aux petits producteurs des débouchés

ce en interprétation du patrimoine de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel et Prix d'excellence annuel de la Société des musées québécois.

À travers l'histoire d'un vieux quartier de la métropole, le Centre-Sud, c'est tout le Montréal

pour leurs produits, leur garantissent des prix justes et réalistes et établissent des liens entre eux et les consommateurs.

Le tableau ci-dessous indique bien les routes différentes que peut prendre le café avant d'arriver à votre table. L'élimination d'intermédiaires trop souvent abusifs contribue à donner des prix plus justes aux petits producteurs. Vous voulez savoir où vous procurer le café à saveur équitable? Téléphonez à OXFAM-QUÉBEC au (514)937-1614.

DISCRIMINATION SALARIALE AU FÉDÉRAL

Une lutte qui dure depuis 13 ans

C'est en 1984 que l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) déposait une plainte de discrimination salariale basée sur le sexe. 13 ans plus tard, le dossier n'est pas encore réglé!

Le 28 octobre dernier, la FTQ et l'AFPC intervenaient publiquement pour demander au président du Conseil du trésor de «cesser de taponner et de négocier de bonne foi». La dernière offre de règlement du gouvernement, 1,3 milliard de dollars, ne représente même pas la moitié d'un règlement décent.

Sans les moyens de pression exercés par les syndiqués (dont plusieurs manifestations), et sans l'appui au Parlement du Bloc québécois et du NPD, le Conseil du trésor serait resté assis sur sa dernière offre. La syndicat entend maintenir ses moyens de pression afin que les négociations, qui ont repris le 30 octobre, aboutissent avant les Fêtes.



3 ANS DE GRÈVE

Règlement à Bellerive Ka N Enda

Après trois ans de grève, les travailleurs forestiers de la Bellerive à Mont-Laurier ont signé un protocole de retour au travail et une convention collective. Celle-ci contient des améliorations sensibles pour éliminer l'arbitraire patronal en ce qui a trait à l'attribution des aires de coupe et le mesurage des empilements, et des augmentations salariales pour le travail à forfait et le travail payé à l'heure.

Malgré ces changements de première importance, aucun des travailleurs ayant un droit de rappel ne s'est présenté lors du rappel au travail. Il faut dire qu'en trois ans, les travailleurs n'ont eu d'autre choix que de trouver du travail ailleurs...

ESTRIE

Journée de réflexion sur la réorganisation du travail

Une cinquantaine de personnes ont participé, le 3 octobre dernier, à Sherbrooke, à la «Journée des dirigeantes et dirigeants syndicaux», tenue par le Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie (CTTE). Placée sous le thème: «Réorganisation du travail, réingénierie, partenariat... Comment faire face au changement?», cette journée a donné lieu à des échanges très intéressants.

Les délégués ont grandement apprécié les témoignages qu'ont donnés sur le sujet Gaston Boudreau, de la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines, et Marlène Lachance, du Syndicat canadien de la fonction publique. Dominique Glass, conseillère syndicale au Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain, a animé le débat, en plus de faire une présentation sur la démarche syndicale en organisation du travail.

Dans l'après-midi, les délégués ont abordé un second thème: «La baisse

de participation des membres à la vie syndicale: Pourquoi?», à partir d'une présentation de Raymond Chenel, de l'Université du Québec à Montréal. Même si cette présentation n'a pas fait l'unanimité, la discussion a permis de voir les défis qui se posaient aux syndicats quant à la mobilisation de leurs membres.



Après avoir prononcé le discours d'ouverture, le président de la FTQ, Clément Godbout, a pris place dans la salle pour participer aux échanges.

FRANÇAIS AU TRAVAIL

Votre syndicat est méritant?

Votre syndicat ou un de vos membres a fait des efforts particuliers pour la promotion du français en milieu de travail. Alors pourquoi ne pas participer au concours des «Mérites du français au travail»? Ce concours est organisé par l'Office de la langue française afin de reconnaître la qualité des activités qui ont contribué à promouvoir le français dans les entreprises, les syndicats et l'administration publique.

La chose vous intéresse? Le Service de francisation de la FTQ se fera un plaisir de vous aider à remplir le formulaire d'inscription. Téléphonez au (514) 383-8018.

Les Mérites du français au travail sont des distinctions honorifiques remises à des groupes ou à des personnes en reconnaissance de leurs réalisations en faveur du français dans leur milieu de travail.

Afin de reconnaître la qualité des activités qui ont contribué à promouvoir le français dans les entreprises, les syndicats et l'administration publique, l'Office de la langue française sollicite des candidatures pour...

Parce que vous méritez bien votre candidature, votre catégorie...

PARTENAIRES POUR LA SOUVERAINETÉ

Campagne de financement originale

La FTQ est l'une des 14 organisations membres des Partenaires pour la souveraineté qui lance, début décembre, sa campagne de financement. Un des éléments de cette campagne est la vente d'une estampe d'interprétation à tirage limité de la peintre Marcelle Ferron. L'estampe, numérotée et signée par la peintre, constitue un hommage au Refus Global.



En 1948, la peintre Marcelle Ferron signait le REFUS GLOBAL. 1998 marquera donc le 50^e anniversaire de ce légendaire refus dont Marcelle Ferron dit: «On ne pouvait pas se douter que le Refus global aurait un si grand impact. Ce qu'on écrivait, c'était juste le gros bon sens. Aujourd'hui, il y a des modes. Le Refus global, c'était un phénomène, pas une mode».

Les estampes sont disponibles au coût de 200 \$ (non encadrée) et de 300 \$ (encadrée). Pour toute information, on téléphone au (514) 521-7751

MEMBRES FTQ À LA RETRAITE

Le RPR devient le RSR

D'année en année, le nombre de membres du Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR), anciennement le Regroupement des personnes à la retraite, progresse. Ils et elles sont maintenant 139, 115 provenant de 31 sections locales de la FTQ, les autres étant membres individuels.

LES BRÈVES

Au dernier congrès, on a pris une décision importante, suite logique du thème «L'entraide par la solidarité entre travailleurs et travailleuses à la retraite»: la mise sur pied d'un réseau de délégués et délégués sociaux à la retraite ou pré-retraite. Ceci se fera avec l'appui du CTM qui a toujours soutenu le RSR.

Bien sûr, il y a eu des élections. Les quatre principaux dirigeants sont: André Sénéchal (AFPC), président; François Teasdale (SCFP), vice-président; Gaston Beaulieu (Métallos) secrétaire-archiviste; Phil Lamoureux (SEPB), secrétaire-trésorier.

Le RSR a honoré sept personnes en leur remettant une plaque-souvenir en guise de remerciement pour leur dévouement et leur engagement. Ce sont: Gisèle Loiselle, Manon Charlebois, Marie-Thérèse Mayer, Carmen Guérin, Rolland Taylor, Lucien Duhamel et Robert Bouchard.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Les membres délégués au congrès du Regroupement des syndicalistes à la retraite, avant le dîner et la rencontre au Fonds de solidarité de la FTQ.

CONGRÈS DU SEPB-57

Priorité à la syndicalisation

Au congrès de la section locale 57 du Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), on a fait appel au théâtre pour animer les débats autour du thème principal du congrès, la syndicalisation des non syndiqués.

Les membres de l'équipe théâtrale Impro-Cible ne font pas que jouer sur scène, la pièce de théâtre n'étant qu'un prétexte à la réflexion. Nos deux comédiens se sont donc métamorphosés en animateurs d'atelier afin d'aider les délégués à refaire, selon leur vécu et leur perception, une partie des sept scènes du sketch qui avait été présenté. Suite aux ateliers, une dizaine de congressistes ont donc rejoué, en direct sur scène, les scènes modifiées.

La conclusion de cette opération de réflexion à la fois originale et dynamique? La syndicalisation, c'est l'affaire de tous et de toutes dans le syndicat!



PHOTO: NORMAND BALOTTE

Les deux comédiens de l'équipe théâtrale Impro-Cible, Raymond Arpin et Dominique Meunier ont fait évoluer différents personnages pour mettre en lumière les défis de la syndicalisation. Il y avait le conférencier spécialisé dans la lutte aux syndicats, John Destroy, la patronne hostile, Henriette Technocrate, le travailleur non syndiqué et qui ne tient pas trop à l'être, Armand Lafrousse, la travailleuse syndiquée, Béatrice Quorum, etc.

ACCIDENTS MINIERS

Mettre l'accent sur la prévention

En novembre, des accidents miniers ont coûté la vie à deux travailleurs en Abitibi. Au cours des quatre derniers mois, on déplore 4 morts accidentelles dans les mines au Québec.

Les deux plus récentes tragédies ont amené le Syndicat des Métallos à intervenir publiquement afin de demander qu'on donne au représentant à la prévention sur les lieux de travail plus

de pouvoirs et plus de temps pour faire de la prévention. «C'est sur le terrain et non dans les bureaux de la CSST que nous allons corriger les situations dangereuses», a déclaré le directeur québécois des Métallos, Arnold Dugas, qui a aussi mis en relief le fait que les difficultés de faire appliquer les règlements sont encore plus grandes là où les travailleurs ne sont pas syndiqués.

Les Métallos ont également demandé que soit accélérés le développement et la diffusion des cours plus avancés en prévention auprès des mineurs.

LA FRANCOPHONIE

Un champ d'action à investir

A mesure que la Francophonie renforce ses institutions et gagne en représentativité, les organisations syndicales ressentent le besoin d'y prendre une place plus déterminante. C'est ce qu'ont voulu affirmer les représentants des centrales syndicales des pays francophones réunis à Bruxelles dans les bureaux de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) en octobre dernier. La FTQ y était représentée. Notre centrale fut, avec le CTC, la principale instigatrice de ces Conférences syndicales de la Francophonie tenues régulièrement depuis huit ans. Une déclaration fut adoptée et expédiée aux chefs d'État, qui se réunissaient à Hanoï au Vietnam à la mi-novembre. Deux représentants de la CISL y ont d'ailleurs été délégués pour promouvoir nos positions: attribuer toute l'importance nécessaire à la dimension sociale du développement économique et reconnaître le mouvement syndical comme un acteur incontournable au sein des institutions de la Francophonie:

CHAUFFEURS DE TAXI

Mise sur pied d'un syndicat professionnel

«Tout est maintenant en place pour que les chauffeurs de taxi aient enfin un véhicule démocratique leur per-

mettant de faire progresser leurs conditions de travail et la défense de leurs droits», déclarait le directeur-adjoint du Syndicat des Métallos, André Tremblay, alors qu'il annonçait, le 22 octobre dernier, la mise sur pied du Syndicat professionnel des chauffeurs de taxi du Québec. La veille, on avait formé un comité provisoire, adopté des règlements et acheminé une demande officielle à l'Inspecteur général des institutions financières.

Parce que le gouvernement se réfugie derrière des arguments juridiques et se traîne les pieds depuis maintenant près de 10 ans, les Métallos ont exploré d'autres avenues. «Dix ans de tergiversations sur un droit fondamental, c'est assez, a déclaré André Tremblay. Nous avons l'intention de poursuivre nos moyens de pression, dans la rue s'il le faut, pour obtenir justice.»

GUY LAFLEUR

Une vie consacrée à la solidarité

Guy Lafleur, le directeur de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), est décédé à l'âge de 54 ans, le 16 octobre dernier. En lui, le mouvement syndical perd un ami et un compagnon de lutte incomparable.

Il avait été l'artisan principal du développement de liens étroits entre le mouvement syndical et les organisations de coopération internationale. Il avait été l'un des principaux organisateurs de colloques internationaux auxquels la FTQ a participé.

Guy aura consacré sa vie à la solidarité des peuples et des communautés. Toute sa vie, il fut un rassembleur, dévoué et déterminé, dont nous continuerons de nous inspirer.

TOXICOMANIES

Plusieurs activités dans nos rangs



PHOTO: SERGE JONGUE

Dans le cadre de la Semaine de prévention des toxicomanies, le réseau des déléguées et délégués sociaux de la FTQ a été fort actif partout au Québec. Lors d'une intervention publique, le secrétaire général de la FTQ a loué leur travail et condamné les attitudes répressives de plusieurs employeurs.

«Les employeurs se préoccupent presque exclusivement de «réparation» et on constate chez eux une tendance marquée à la répression, a-t-il déclaré. Ainsi, les

tests anti-drogues sont de plus en plus utilisés dans les entreprises, sur le modèle américain. La FTQ condamne fortement cette tendance à recourir aux contrôles de toutes sortes dans la gestion du personnel.»

DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX

10^e conférence à Montréal

«Retrouver nos moyens quand le travail perd son sens» est le thème sous lequel se sont regroupés quelque 180 déléguées et délégués sociaux de la région de Montréal, les 9 et 10 octobre. Une occasion d'échanger, de faire le point et de chercher, ensemble, des solutions aux nouveaux problèmes que vivent les travailleurs et les travailleuses.

Deux conférenciers ont alimenté la réflexion. D'abord, Gérard Ouimet, professeur aux HEC, a fait un portrait de la conjoncture socio-économique et de la place du travail dans notre société, soulignant l'importance de la solidarité dans nos milieux de travail et avec les exclus. De son côté, Germain Dulac, chercheur à l'Université McGill, a partagé les résultats de ses recherches sur les demandes d'aide des hommes et la

spécificité de la culture masculine quand il s'agit d'exprimer des émotions liées aux difficultés de la vie.

Deux invités à l'ouverture: la directrice générale de Centraide, Michèle Thibodeau-Deguire, qui a renouvelé l'appui de son organisme au réseau des 1 200 déléguées et délégués sociaux de la région de Montréal, et Clément Godbout qui a rappelé l'importance de l'entraide dans nos syndicats et salué le travail de tous ceux et celles qui s'impliquent dans le réseau.



PHOTO: SERGE JONGUE

À une des tables de discussion, le président de la centrale, Clément Godbout, en compagnie du président du Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain, Michel Taylor.

MCDONALD'S À SAINT-HUBERT

Un appui de taille au syndicat

Lentement mais sûrement, on s'achemine vers la reconnaissance du syndicat au restaurant McDonald's de Saint-Hubert. Deux événements récents témoignent des progrès. En premier lieu, dans un jugement unanime, la Cour d'appel du Québec a débouté l'employeur qui contestait l'impartialité du commissaire du travail, André Bussièrre, confirmant ainsi un premier jugement de la Cour supérieure. Les audiences ont donc repris le 31 octobre.

En second lieu, il faut souligner l'appui de la Ligue des droits et libertés. «Il s'agit là d'une lutte majeure pour la liberté d'association syndicale, pour le respect du droit d'association, et la Ligue tient à donner son appui à la cause défendue par ces jeunes travailleurs et travailleuses», affirme la présidente de la Ligue, madame Lucie Lemonde, dans une déclaration publique.

D É M U N I S M A I S S O L I D A I R E S

Un syndicat haïtien appuie les typographes

ON LE SAIT, HAÏTI EST L'UN DES PAYS LES PLUS PAUVRES DE LA PLANÈTE. SA POPULATION VIT DANS DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE PLUS EN PLUS DIFFICILES. POURTANT, DES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS TROUVENT LE MOYEN D'EXPRIMER LEUR SOLIDARITÉ ENVERS LEURS CAMARADES QUÉBÉCOIS.



PHOTO: JEAN-PIERRE GUAY

Les transports publics à Haïti, ce sont ces véhicules que l'on nomme Tap Tap. On est loin des autobus à plancher bas...

Lorsque les responsables du Syndicat des chauffeurs des transports publics métropolitains (SCTPM) ont pris connaissance, dans *Le Monde ouvrier* de septembre dernier, de l'appui demandé pour les 11 typographes du quotidien *The Gazette*, privés d'emploi depuis 1993, ils ont décidé de faire leur part. Au début novembre, nous recevions un chèque de 100 \$.

Les syndicalistes haïtiens en ont pourtant vu bien d'autres au chapitre de la misère. 89 enfants sur mille meurent avant d'atteindre l'âge de un an. L'espérance de vie générale est de 54,4 ans. Près des deux tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable. Les systèmes de santé et d'éducation sont sous équipés, sinon inopérants. Les infrastructures routières ressemblent à celles d'un pays bombardé.

Dans un tel contexte, le travail des transporteurs publics a toutes les allures d'un cauchemar. La circulation est chaque jour plus chaotique dans la capitale, Port au Prince. Le SCTPM, une organisation

«Votre contribution de 100 \$ est beaucoup plus qu'un geste symbolique comme vous le dites. C'est une gigantesque preuve de la volonté du peuple d'Haïti et de son mouvement syndical de s'en sortir. C'est aussi pour nous à la FTQ un message clair: nous n'avons pas le droit de ne pas mettre les efforts pour vous tendre la main.»

Extrait d'une lettre du président de la FTQ, Clément Godbout au

qui compte quelque 4 800 membres, lutte pour transformer la situation. Il le fait au sein d'une coalition de cinq syndicats du transport.

La FTQ et ses affiliés comptent d'ailleurs soutenir cette importante coalition par des programmes de formation syndicale et professionnelle, de même qu'en soutenant de projets socio-économiques visant à améliorer le sort de ces travailleurs.

C O U P O N D ' A B O N N E M E N T

Nom
 Adresse
 Ville
 Code postal
 Tél. Rés. (.....) Travail (.....)
 Syndicat
 Section locale
 Employeur
 Nombre d'exemplaires

L'abonnement au *Monde ouvrier* est gratuit. Pour le recevoir, il suffit de bien remplir le coupon et d'indiquer le nombre d'exemplaires que vous désirez recevoir, à la maison ou au travail. Faites parvenir le coupon à:

Le Monde ouvrier - FTQ
 545, boulevard Crémazie Est, 17^e étage
 Montréal (Québec) H2M 2V1

Si vous déménagez, remplissez le coupon et retournez-le avec l'étiquette de votre ancienne adresse. Merci.



10067
 SOCIÉTÉ CAN. DES MICROFILMS
 408, RUE SAINT-JEAN, BUREAU 110
 MONTREAL (QUEBEC)
 H2X 2S4

(A) XX18

Port de retour garanti
 FTQ
 545, boulevard Crémazie Est,
 17^e étage
 Montréal (Québec)
 H2M 2V1